

Réunion avec les habitants du quartier de l'Abbaye lundi 6 mai 2019

Pour la troisième fois depuis le début de cette mandature en 2014, le maire Karl Olive, les élus du conseil municipal et directeurs de service de la Ville de Poissy faisaient face aux habitants du quartier de l'Abbaye pour une traditionnelle réunion publique, ce lundi 6 mai à l'école maternelle Abbaye.

Devant une centaine d'habitants, le maire a pu passer en revue les sujets forts qui font l'actualité de Poissy. Premier d'entre eux, l'hôpital de Poissy/Saint-Germain-en-Laye. Nicolas Bougaut, directeur adjoint de la structure, est venu présenter l'avancement des travaux (dont le coût est de 70 millions d'euros) du nouveau bâtiment. Ce dernier sera terminé dans un an. Le bâtiment historique sera lui rénové par la suite pour faire en sorte que l'hôpital soit complètement aux normes.

Il a aussi profité de cette prise de parole publique pour dresser les projets en cours pour améliorer le quotidien des patients et de leurs aidants à travers trois actions fortes : l'amélioration des repas, faciliter le retour à domicile le plus rapidement possible des patients et enfin la mise en place de centaines de places de stationnement avec la construction d'un parking payant, à la place de l'ancien hélicoptère. **« Nous veillerons à ce que les tarifs soient les plus bas possibles, a martelé Georges Monnier, adjoint à la voirie. Nous allons aussi ouvrir gratuitement, aux horaires d'ouverture des équipements sportifs, le parking du complexe Marcel-Cerdan pour offrir toujours plus de facilités aux familles. »** Nicolas Bougaut a enfin annoncé la mise en place dès le mois de juin de la prise de rendez-vous en ligne directement sur le site de l'hôpital (<http://www.chi-poissy-st-germain.fr/fr/Page-d-accueil-167.html>).

Derrière cette présentation, c'est la direction de l'institut Notre-Dame qui a pris la parole pour annoncer la phase 3 du plan de rénovation de l'établissement. Cette fois-ci à partir de juillet jusqu'à la fin janvier 2020, c'est le bâtiment principal qui sera rénové pour être agrandi, mis aux normes accessibilités. **« Nous allons réaliser une vraie salle des professeurs, créer de nouveaux bureaux administratifs et un laboratoire de sciences »**, a expliqué Béatrice Chesney, chef d'établissement. Comme pour tous les chantiers dans Poissy, le maire a attiré l'attention de la direction sur la nécessité de réduire les nuisances sonores pour les riverains et au respect des horaires des travaux. Certains habitants ont aussi mis en avant le manque de respect parfois des familles sur les places de stationnement PMR et sur les arrêts de bus parfois occupés par des véhicules qui n'ont rien à faire là.

Laurent Fouillard, proviseur de la cité scolaire Le Corbusier a embrayé le pas pour présenter lui aussi les travaux qui vont concerner son établissement à partir de 2022. Un nouveau bâtiment va être construit à l'arrière du site pour accueillir le collège alors que le bâtiment historique qui reçoit le lycée va lui être rénové. Jusqu'alors totalement gérée par la Région Ile-de-France, la cité scolaire changerait d'organisation puisque le nouveau collège passera sous giron départemental tandis que le lycée restera sous la coupe de la Région. Les travaux sont prévus pour une durée de trois ans.

La Police Municipale (PM) a également été interpellée au sujet de la vitesse, avenue Blanche-de-Castille. Le chef de la PM, a expliqué que 200 véhicules avaient été contrôlés lors d'un contrôle de vitesse fin 2018 et qu'aucune infraction à la zone 30 km/h n'avait été relevée. Idem lors des deux autres contrôles de vitesse opérés dans cette avenue depuis le début de l'année 2019. Suite à la demande d'une riveraine, la pose d'un radar pédagogique va être effectuée pour avoir une mesure précise des vitesses sur une plus longue période et ce quelle que soit l'heure. La reprise des passages piétons éclairés par une lumière bleue va aussi être mis à l'étude. Toujours concernant la circulation, les riverains de l'avenue des Eglantines, des rues de Bèze et de Pizan ont aussi évoqué la grande difficulté à faire respecter la priorité à droite qui leur permettrait de sortir de leur rue pour s'engager avenue Blanche-de-Castille. Là aussi la pose d'un miroir sera étudiée. Une réunion sur

site entre les services, les habitants et les référents de quartier va être organisée dans les jours qui viennent pour répondre au plus vite à ces questions.

Corollaire à la circulation, le stationnement a aussi occupé une large partie des échanges. Certains se sont plaints des étudiants de l'AFipe qui viennent se garer dans les lotissements résidentiels. Il a ainsi été évoquée une possible ouverture du parking de la Grange du vendredi soir au dimanche soir aux habitants du quartier et la possibilité de rabattre le stationnement des véhicules des étudiants vers le CDA. En tout cas, un rappel va être fait à l'AFipe, à Notre-Dame et à l'École Abbaye pour qu'étudiants, familles et professionnels de ces établissements veillent au respect de la vie de ce quartier.

Autre sujet majeur dans le quartier, l'état catastrophique du passage de l'Enclos de l'abbaye. Le maire a rappelé que ce passage est privé, appartenant aux riverains de l'Enclos, que la Ville avait déjà proposé de remettre en état cette voirie et son éclairage en échange d'une cession à la ville à l'euro symbolique de la voirie. Jusqu'alors refusée par les riverains, Karl Olive a réaffirmé que cette proposition était toujours sur la table. Madame Guignard, riveraine, présente à la réunion, a rappelé l'historique de cette voirie, tout en ne fermant pas la porte au projet de la mairie sur cette rénovation à condition de maintenir cette voie interdite à la circulation des voitures.

Enfin, pour finir la soirée, le maire est revenu sur l'état de la prison située en plein centre-ville et la catastrophe qui a été évitée de peu le 28 mars dernier lorsque qu'une partie du mur d'enceinte s'est effondrée. Après la visite de la ministre de la Justice Nicole Belloubet le 17 avril dernier, sur site pour constater l'étendue des dégâts, le maire a pris la décision de lancer une grande consultation citoyenne numérique à Poissy sur le maintien de cette prison en centre-ville. Chaque Pisciacais de plus de 18 ans pourra voter via l'application « Le Vote » pour donner son point de vue. La consultation se déroulera du 1er au 16 juin. Le journal municipal « Le Pisciacais » réalisera un numéro spécifique sur le déroulement de cette consultation qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres à partir du jeudi 23 mai.



Après l'annonce que, pour la sixième année consécutive, les impôts locaux n'allaient pas augmenter à Poissy, le maire a convié toute l'assistance à un verre de l'amitié pour clore cette soirée d'échanges.

